



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DU PLAN ET DU DEVELOPEMENT

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) communique :

Depuis décembre 2019, la pandémie du coronavirus (COVID19) fait des victimes dans le monde entier. Notre pays, le Bénin, n'est malheureusement pas épargné. A l'instar des autres pays du monde, le Gouvernement du Bénin a pris un certain nombre de mesures, adaptées aux réalités économiques et sociales du pays, pour freiner la propagation de cette pandémie.

S'alignant sur les mesures édictées par le Gouvernement tout en assurant la continuité de ses missions, l'INSAE a revu ses priorités et adapté ses méthodes organisationnelles et opérationnelles de travail. Ainsi, plusieurs dispositions ont été prises pour assurer la sécurité sanitaire des travailleurs de l'Institut et respecter les gestes barrières. Les diverses répercussions de ces mesures sur la réalisation des activités de l'Institut sont exposées ainsi qu'il suit :

Les travaux préparatoires des enquêtes socio-démographiques auprès des ménages seront poursuivis ainsi que le traitement des statistiques de l'Etat civil.

Les enquêtes auprès des ménages telles que l'Enquête sur la Migration au Bénin (EMB) et l'Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS) sont programmées pour être réalisées en 2020. Les travaux préparatoires de ces deux enquêtes vont se poursuivre, soit au bureau, soit à domicile selon le programme de permanence des cadres établi par l'Institut. Ainsi, tous les documents techniques seront apprêtés pour ces deux opérations. Les travaux de saisies de faible envergure ne nécessitant pas le regroupement de plus d'une vingtaine d'agents et la rédaction des rapports communaux sur les faits d'Etat civil se poursuivront. Par contre, la formation des agents et la collecte des données par interview sur le terrain sont provisoirement suspendus.

Les enquêtes régulières auprès des entreprises se poursuivent et le répertoire statistique des entreprises sera mis à jour conformément au calendrier prévu.

Les enquêtes auprès des entreprises sont maintenues, avec la spécificité que les courriers et questionnaires sont envoyés par courrier électronique et les relances faites par téléphone. Par contre, la phase de collecte du Recensement Général des Entreprises

(RGE), prévue pour cette année, sera reportée à une date ultérieure en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, même si ses travaux techniques préparatoires seront poursuivis sans véritable perturbation. Par ailleurs, les travaux de saisie des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) des entreprises au titre de l'année 2018 se poursuivent. Les agents dédiés à cette tâche ont été répartis en deux équipes légères installées dans plusieurs salles de saisies. Les données sur les créations et les immatriculations des entreprises seront régulièrement mises à jour.

Le suivi de la conjoncture socio-économique se poursuivra et les indicateurs continueront d'être produits et publiés dans les délais.

Étant donné que le confinement général n'est pas en vigueur au Bénin, les marchés, les boutiques, les magasins et les entreprises en général sont toujours animés y compris ceux des différents échantillons de calcul des indices conjoncturels. Ainsi, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), l'Indice Harmonisé de Production Industrielle (IHPI), l'Indice des Prix de Production de l'Industrie (IPPI), l'Indice de Prix des Produits Agricoles à la Production (IPPAP) et l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) seront publiés selon le calendrier habituel. En ce qui concerne les statistiques du commerce extérieur, elles feront l'objet d'une publication régulière conformément au calendrier habituel grâce notamment à l'interconnexion de l'INSAE avec l'administration douanière.

La production régulière des comptes nationaux continuera d'être assurée.

Les comptes de la nation, à savoir les comptes trimestriels, les comptes rétropolés sur la période 1999 à 2014, les comptes définitifs des années 2017 et 2018 ainsi que les comptes provisoires de 2019, seront publiés conformément au calendrier prévu.

L'INSAE continuera d'assurer la délivrance des visas statistiques aux différentes enquêtes et études statistiques ou socio-économiques réalisées sur le territoire béninois.

La tenue des sessions extraordinaires de la Commission spécialisée du Conseil National de la Statistique pour l'examen des demandes du Visa statistique permet d'assurer l'adéquation des méthodologies et outils de collecte aux normes requises et d'éviter les doubles emplois dans l'exécution des opérations de collecte. Par conséquent, cette activité est maintenue avec les réaménagements qui suivent. Les sessions extraordinaires seront réalisées en ligne au moyen d'une plateforme numérique créée sur un réseau social et regroupant toutes les personnes ressources au sein des structures ministérielles et de l'INSAE ainsi que les représentants de l'équipe soumissionnaire. Elles dureront deux (02) jours par opération soumise à visa et suivant le protocole classique étalé. En ce qui concerne le reste de la procédure, les échanges de courriers sont essentiellement électroniques.

Les publications, données et indicateurs statistiques validés par l'INSAE seront régulièrement disponibles à travers son site web.

Le centre de documentation de l'Institut reste physiquement fermé mais la majorité des statistiques et publications validées est disponible sur le site web (www.insae-bj.org). En cas de non satisfaction, des requêtes peuvent être envoyées à l'adresse ci-après : documentation@insae-bj.org.

La collecte des données pour la réalisation de l'annuaire statistique de 2019 se poursuit et l'échéance de publication fixée à septembre 2020 sera respectée. De même, les portails de données ouvertes sur le Bénin (PNRD, NADA et OpenData) seront régulièrement mis à jour et les informations disponibles en ligne via l'adresse <https://benin.opendataforafrica.org>.

La Direction Générale de l'INSAE tient à rassurer ses partenaires et usagers sur la continuité du service et la poursuite de ses activités dans ce contexte de crise sanitaire inédite. Elle réitère sa disponibilité à répondre aux différentes sollicitations exprimées de préférence par mail à l'adresse suivante : insae@insae-bj.org.

L'INSAE mettra à jour ce communiqué en tant que de besoin, notamment par rapport à l'évolution de la situation liée à la pandémie de COVID-19.

Fait à Cotonou, le 30 avril 2020





LAURENT MAHOUNOU HOUNSA
Directeur Général